



Bulletin Officiel

N° 4535 Mercredi 05 Février 2014

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE COMITES DE GESTION

FCP UNIVERS AMBITION PLUS

FCP UNIVERS AMBITION CEA

2

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

EMPRUNT OBLIGATAIRE « TUNISIE LEASING 2014 -1 »

3-6

EMPRUNT OBLIGATAIRE « ARAB TUNISIAN LEASE – ATL - 2014 -1 »

7-10

AUGMENTATION DE CAPITAL REALISEE

TUNISIE LEASING

11

COURBE DES TAUX

12

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

13-14

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE II

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETES AU 31/12/2013

- ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV
- AL HIFADH SICAV
- SICAV BNA

AVIS DES SOCIETES

Modification de la Composition de comités de gestion

FCP UNIVERS AMBITION PLUS

Fonds Commun de Placement de catégorie Actions

Agrément du CMF n°09-2012 du 12 avril 2012

Rue du lac Oubeira, Immeuble Al Faouz les Berges du Lac-1053 Tunis.

FCP UNIVERS AMBITION CEA

**Fonds Commun de Placement de catégorie Mixte dédié aux titulaires des Comptes
Epargne en Actions « CEA »**

Agrément du CMF n°10-2012 du 12 avril 2012

Rue du lac Oubeira, Immeuble Al Faouz les Berges du Lac-1053 Tunis.

La Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière SCIF – Intermédiaire en Bourse en sa qualité de gestionnaire de « FCP Univers Ambition Plus » et « FCP Univers Ambition CEA » informe le public et les porteurs de parts que monsieur Bilel OUESLATI ne fait plus partie des comités de gestion desdits fonds.

Par conséquent, la composition des comités de gestion des fonds communs de placement « FCP Univers Ambition Plus » et « FCP Univers Ambition CEA » sera comme suit :

FCP Univers Ambition Plus	FCP Univers Ambition CEA
Jamel HAJJEM : Membre Mahmoud BABAY : Membre Zaher JBELI : Gestionnaire	Jamel HAJJEM : Membre Mahmoud BABAY : Membre Zaher JBELI : Gestionnaire

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au première trimestre 2014 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 Avril 2014. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2013 pour tout placement sollicité après le 30 avril 2014. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

EMPRUNT OBLIGATAIRE « TUNISIE LEASING 2014-1 »

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de TUNISIE LEASING réunie le 04 juin 2013 a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires dans la limite de 150 millions de dinars pour le financement de son exploitation, à émettre dans un délai maximal de deux ans, et a donné pouvoirs au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions des émissions envisagées.

Le Conseil d'Administration réuni le 29/08/2013 a décidé d'émettre un emprunt obligataire « TUNISIE LEASING 2014-1 » d'un montant de *20 millions de dinars susceptible d'être porté à 30 millions de dinars*. Les caractéristiques et les conditions de cette émission ont été fixées tout en prévoyant une durée entre 5 et 10 ans et des taux d'intérêts qui varient entre *TMM+1,80% brut l'an au minimum et TMM+2,25% brut l'an au maximum* pour le taux variable et entre *6,80% brut l'an au minimum et 7,50% brut l'an au maximum* pour le taux fixe.

Le Conseil d'Administration a également chargé la Direction Générale de fixer les taux et la durée à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché. A cet effet la Direction Générale a fixé les caractéristiques et les conditions de l'emprunt obligataire présentées ci-dessous.

RENSEIGNEMENT RELATIFS A L'OPERATION :

Dénomination de l'emprunt : «TUNISIE LEASING 2014-1 »

Montant : 20 000 000 de dinars susceptible d'être porté à un montant maximum de 30 000 000 de dinars.

Prix d'émission : 100 dinars par obligation payables intégralement à la souscription.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Forme des obligations : Les obligations sont nominatives.

Taux d'intérêt : Les obligations du présent emprunt seront offertes à trois taux d'intérêts différents au choix du souscripteur :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt
Catégorie A	5 ans	7,2% ou TMM + 2,2%
Catégorie B	7 ans dont deux années de grâce	7,35%

- Suite -

- *Catégorie A d'une durée de 5 ans*

Taux variable: Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,2% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 220 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois d'avril de l'année N-1 au mois de mars de l'année N.

Taux fixe : Taux annuel brut de 7,2% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis.

Pour la catégorie A, lors de la souscription, le souscripteur doit choisir le type de taux à adopter.

- *Catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce*

Taux fixe : Taux annuel brut de 7,35% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) : Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

- ✓ Pour les obligations de la Catégorie A, ce taux est de 7,2% l'an ;
- ✓ Pour les obligations de la Catégorie B, ce taux est de 7,35% l'an.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) : La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de janvier 2014, qui est égale à 4,593%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 6,793%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,2%, et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale : Les obligations seront émises pour une durée de 5 ans pour les Catégories A et 7 ans dont 2 années de grâce pour la Catégorie B.

Durée de vie moyenne : C'est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée de vie moyenne est de 3 ans pour les Catégories A et de 5 ans pour la Catégorie B pour l'emprunt obligataire «TUNISIE LEASING 2014-1».

Duration (souscription à taux fixe) : La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente des titres. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêt.

- Suite -

- ✓ La durée de la Catégorie A est de 2,745 années ;
- ✓ La durée de la Catégorie B est de 4,309 années.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **28/04/2014**, seront décomptés et déduits du prix de souscription.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **28/04/2014**, et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Amortissement et remboursement :

Toutes les obligations émises seront remboursables à partir d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **28/04/2019** pour la catégorie A et le **28/04/2021** pour la catégorie B.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital seront effectués à terme échu, le **28 avril** de chaque année. Pour la catégorie A, le premier paiement en intérêt et le premier remboursement en capital auront lieu le **28/04/2015**. Pour la catégorie B, le premier remboursement des intérêts aura lieu le **28/04/2015** et le premier remboursement en capital aura lieu le **28/04/2017**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

Période de souscriptions et de versements : Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **13/02/2014** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **28/04/2014**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (30 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 300 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **28/04/2014**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **28/04/2014**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **13/05/2014** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public : Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **13/02/2014** aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence de Tunis Centre Urbain Nord, Agence de Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax et Djerba) et des autres intermédiaires en bourse.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires : L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'Emprunt Obligataire « TUNISIE LEASING 2014-1 », seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par STICODEVAM.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi et la quantité d'obligations y afférente.

- Suite -

Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Notation de la société : L'agence de notation Fitch Ratings a confirmé en date du 8 novembre 2013, les notes attribuées à la société Tunisie Leasing, soient :

- Note à long terme : BBB+ (tun)
- Note à court terme : F2 (tun)
- Perspective d'évolution de la note à long terme : stable

Notation de l'emprunt: L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du 09 janvier 2014, la note « BBB+ (tun) » à l'émission relative à l'Emprunt Obligataire « TUNISIE LEASING 2014-1 ».

Cotation en bourse : Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, TUNISIE LEASING s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « TUNISIE VALEURS » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « TUNISIE LEASING 2014-1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par la STICODEVAM : TUNISIE LEASING s'engage dès la clôture des souscriptions à l'Emprunt Obligataire «TUNISIE LEASING 2014-1 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM, en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le n° 14-0850 en date du 29 janvier 2014, du document de référence « TL 2013 » enregistré par le CMF sous le n° 13-004 en date du 10 juillet 2013, de l'actualisation du document de référence « TL 2013 » enregistré par le CMF sous le n° 13-004/A003 en date du 04 novembre 2013, des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2014 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 Avril 2014. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2013 pour tout placement sollicité après le 30 avril 2014.

La note d'opération, le document de référence ainsi que l'actualisation du document de référence sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de TUNISIE LEASING, Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray 1082 Tunis Mahrajène, sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn et auprès de TUNISIE VALEURS, Integra -Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène.

Les indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2014 de TUNISIE LEASING ainsi que ses états financiers relatifs à l'exercice 2013 seront publiés sur le bulletin officiel du CMF au plus tard respectivement le 20 avril 2014 et le 30 avril 2014.

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.**

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

EMPRUNT OBLIGATAIRE « ATL 2014-1 »

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de l'Arab Tunisian Lease tenue le 06/06/2013 a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 100 millions de dinars et a donné pouvoirs au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions des émissions envisagées.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration a décidé lors de sa réunion en date du 28/11/2013 d'émettre un emprunt obligataire de 15 millions de dinars susceptible d'être porté à un montant maximum de 20 millions de dinars aux conditions suivantes :

- ✓ Durée : 5 ans ;
- ✓ Taux : 7,3% et/ou TMM+1,9%.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :

Le montant nominal de l'emprunt obligataire « ATL 2014-1 » est de 15 millions de dinars, susceptible d'être porté à un maximum de 20 millions de dinars, divisé en 150 000 obligations de 100 dinars de nominal susceptibles d'être portées à un maximum de 200 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Période de souscriptions et de versements : Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **17/02/2014** et clôturées sans préavis et au plus tard le **17/03/2014**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (20 000 000) dinars est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 200 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 15 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **17/03/2014**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 15 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **17/03/2014**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **31/03/2014** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières dès la clôture effective des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du 09 septembre 2013 auprès de la BNA Capitaux- intermédiaire en bourse, sis au complexe le banquier avenue Taher Hadded les Berges du Lac Tunis et l'Arab Financial Consultants - intermédiaire en bourse, sis Building El Karama Bloc A - Les jardins du lac II - Les Berges du Lac - 1053 - Tunis.

- Suite -

But de l'émission :

ARAB TUNISIAN LEASE, de par son statut d'établissement de crédit est appelé à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'économie. A ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

Nature, forme et délivrance des titres :

Dénomination de l'emprunt : «ATL 2014-1 »

Nature des titres : Titres de créance

Forme des obligations : Les obligations sont nominatives.

Catégorie des titres : Ordinaire.

Législation sous laquelle les titres sont créés : Les obligations sont soumises aux dispositions du code des sociétés commerciales : Livre IV – Titre 1 – Sous titre 5 – Chapitre 3 des obligations.

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (BNA CAapitaux, Intermédiaire en Bourse).

Prix de souscription et d'émission : Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **17/03/2014**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **17/03/2014** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement : Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt : Les obligations du présent emprunt seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur :

Taux variable

Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 1,9% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 190 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de mars de l'année n-1 au mois de février de l'année n.

Taux fixe

7,3% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Amortissement et remboursement : Toutes les obligations émises seront remboursables, à partir de la première année, d'un montant annuel constant de 20,000 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. L'emprunt sera amorti en totalité le **17/03/2019**.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

- Suite -

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, **17 mars** de chaque année. Le premier paiement en principal et intérêts aura lieu le **17/03/2015**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) : Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 7,3% l'an pour le présent emprunt.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de décembre 2013, qui est égale à 4,5933%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 6,4933%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 1,9%, et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale : Les obligations du présent emprunt seront émises pour une période totale de 5 ans.

Durée de vie moyenne : La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée de vie moyenne est de 3 ans pour l'emprunt obligataire «ATL 2014-1».

Duration (souscription à taux fixe) : La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente des titres. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêt.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est égale à 2,741 années.

Mode de placement : L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée.

Les souscriptions seront reçues aux guichets de l'Arab Financial Consultants et de la BNA Capitaux, intermédiaires en bourse.

Notation de la société : L'agence de notation Fitch Ratings a confirmé en date du 08/11/2013, les notes attribuées à la société Arab Tunisian Lease, ATL, soient :

- ✓ Note nationale long terme : BBB (tun) ; Maintenu sous surveillance négative
- ✓ Note nationale court terme : F3 (tun) ; Maintenu sous surveillance négative
- ✓ Note nationale de dette senior : BBB (tun) ; Maintenu sous surveillance négative
- ✓ Note nationale de dette subordonnée : BB (tun) ; Maintenu sous surveillance négative

Notation de l'emprunt : L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du 20/01/2014, la note « BBB (tun) » avec mise sous surveillance négative à l'emprunt obligataire « ATL 2014-1 ».

- Suite -

Organisation de la représentation des obligataires : Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires. L'Assemblée Générale Spéciale désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres : Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30/12/1996 portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductibles de la base imposable, les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la caisse d'épargne nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du premier janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de mille cinq cent dinars (1 500DT) sans que ce montant n'excède mille dinars pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la caisse d'épargne nationale de Tunisie.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires : L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues et la tenue du registre des obligations de l'Emprunt Obligataire « ATL 2014-1 », seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la BNA Capitaux - intermédiaire en bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt et la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres : Au 31/12/2013, Il existe 10 emprunts obligataires en cours, émis par l'ATL et cotés sur le marché obligataire sur 19 lignes de cotation.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt obligataire, l'ATL s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « BNA Capitaux » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « ATL 2014-1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Cotation en bourse : Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, l'Arab Tunisian Lease s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « BNA Capitaux » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « ATL 2014-1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par la STICODEVAM : l'Arab Tunisian Lease s'engage dès la clôture des souscriptions à l'Emprunt Obligataire «ATL 2014-1 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunal compétent en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire : Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le n° **14-0851** en date du **31 janvier 2014**, du document de référence « ATL 2013 » enregistré par le CMF sous le n° **13-006** en date du **23 août 2013** et de son actualisation enregistrée par le CMF sous le n° **13-006-A001** en date du **31 janvier 2014**.

La note d'opération, le document de référence ainsi que son actualisation sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de l'ATL – Ennour Building – Centre Urbain Nord – 1082 Mahragène, de la BNA Capitaux intermédiaire en bourse – complexe le banquier avenue Taher Hadded les Berges du Lac Tunis et de l'AFC- intermédiaire en bourse- sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du lac II – Les Berges du Lac – 1053 – Tunis.

AVIS DES SOCIETES**Augmentation de capital annoncée****TUNISIE LEASING**

Siège social : Immeuble Tunisie Leasing Group -Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray
-1082 Tunis Mahrajène-

La Société Tunisie Leasing porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Conseil d'Administration réuni le 26 décembre 2013, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 octobre 2012, a décidé de distribuer la deuxième tranche des actions gratuites et d'augmenter par conséquent le capital social d'un montant de **DT. 1.500.000** pour le porter de **DT. 41.500.0000** à **DT. 43.000.000** par l'incorporation de réserves à prélever sur le compte « résultats reportés » et l'émission de **300.000 actions nouvelles gratuites** de nominal **DT. 5** chacune, à attribuer aux anciens actionnaires et aux cessionnaires de droits d'attribution en bourse à partir du **10 février 2014 à raison de trois actions nouvelles pour quatre vingt trois actions anciennes.**

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en bourse.

Jouissance des actions nouvelles gratuites :

Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du **1^{er} janvier 2014.**

Cotation en bourse :

Les actions anciennes Tunisie Leasing seront négociables en bourse, droit d'attribution détaché, à partir du **10 février 2014.**

Les actions nouvelles gratuites seront négociables en bourse à partir du **10 février 2014**, séparément des actions anciennes jusqu'à la date de mise en paiement des dividendes relatifs à l'exercice 2013, date à partir de laquelle ces actions seront assimilées aux actions anciennes.

Les droits d'attribution seront négociables en bourse à partir du **10 février 2014.**

Prise en charge par la STICODEVAM :

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par la STICODEVAM à partir du **10 février 2014.**

A V I S

COURBE DES TAUX DU 05 FEVRIER 2014

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,775%		
TN0008002834	BTC 52 SEMAINES 25/03/2014		4,788%	
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,793%	1 004,633
TN0008002859	BTC 52 SEMAINES 20/05/2014		4,803%	
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,816%	1 013,546
TN0008002875	BTC 52 SEMAINES 05/08/2014		4,823%	
TN0008002883	BTC 52 SEMAINES 02/09/2014		4,831%	
TN0008002891	BTC 52 SEMAINES 30/09/2014		4,838%	
TN0008002909	BTC 52 SEMAINES 04/11/2014		4,847%	
TN0008002917	BTC 52 SEMAINES 02/12/2014		4,855%	
TN0008002925	BTC 52 SEMAINES 23/12/2014		4,860%	
TN0008002933	BTC 52 SEMAINES 27/01/2015	4,870%		
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,880%	1 020,412
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"		5,075%	998,552
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,196%	1 000,936
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,367%	869,174
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"	5,416%		995,540
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,570%	1 035,558
TN0008000341	BTA 4 ans " 5,3% janvier 2018"	5,707%		985,893
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,891%	984,032
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,931%	756,338
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		5,993%	978,727
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"	6,224%		964,526
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"	6,253%		960,028
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,311%	1 036,596
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,321%		953,162

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2013	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	148,068	148,523	148,536		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
2 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	13,039	13,085	13,087		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
3 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,343	1,347	1,347		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
4 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	36,333	36,438	36,441		
5 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	49,325	49,470	49,475		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
6 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	149,679	153,111	153,057		
7 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	533,979	543,695	544,212		
8 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	113,085	114,349	114,078		
9 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	120,930	123,033	122,944		
10 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	116,190	116,931	116,836		
11 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	110,871	112,246	112,169		
12 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	84,103	85,810	85,908		
13 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	129,917	130,749	132,353		
14 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	93,426	93,548	93,335		
15 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	106,398	108,002	107,979		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
16 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 341,133	1 347,547	1 355,788		
17 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 213,247	2 212,851	2 231,950		
18 FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	100,089	100,766	100,833		
19 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	100,769	100,372	101,424		
20 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	122,556	122,607	123,757		
21 FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 189,670	1 192,271	1 195,439		
22 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	122,412	121,546	122,952		
23 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,752	15,016	15,433		
24 FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 879,069	5 871,674	5 902,807		
25 FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 060,226	5 123,509	5 159,964		
26 FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	5 000,000	5 000,000	5 000,000		
27 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,117	2,120	2,159		
28 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,862	1,867	1,890		
29 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,054	1,071	1,066		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2013	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
30 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	07/05/13	3,201	108,216	108,640	108,661
31 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	15/04/13	3,487	104,217	104,547	104,556
32 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	02/04/13	3,398	105,764	106,182	106,194
33 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	27/05/13	3,896	102,679	103,079	103,091
34 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	27/05/13	3,715	103,526	103,938	103,951
35 SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	28/05/13	3,393	106,814	107,153	107,164
36 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	18/02/00	3,814	104,112	104,632	104,643
37 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	02/05/13	3,874	103,499	103,835	103,845
38 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	02/05/13	3,800	104,066	104,311	104,318
39 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	24/05/13	3,501	105,373	105,671	105,680
40 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	30/05/13	3,395	102,003	102,487	102,498
41 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	18/03/13	3,765	104,182	104,591	104,602
42 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	30/05/13	3,316	103,931	104,261	104,271
43 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	30/04/13	3,383	106,836	107,161	107,172
44 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	18/04/13	3,590	105,568	105,943	105,954
45 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	29/05/13	2,823	103,146	103,485	103,495
46 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	29/03/13	3,320	102,565	102,933	102,943
47 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/13	3,435	104,577	104,954	104,965
48 SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	30/05/13	3,878	102,563	102,987	102,998
49 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	31/05/13	3,517	103,540	103,906	103,917
50 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	29/05/13	3,124	104,500	104,860	104,870
51 SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	27/05/13	3,866	102,544	102,937	102,949
52 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	24/04/13	3,746	103,699	104,068	104,079
53 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	31/05/13	3,135	104,696	105,045	105,055
54 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	24/05/13	3,283	102,226	102,579	102,589

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
55	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	30/04/13	0,314	10,514	10,551	10,553
56	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	21/05/13	3,945	102,940	103,253	103,262
57	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	24/05/13	3,570	103,496	103,848	103,859
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
58	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	24/05/13	3,655	101,254	101,583	101,669
SICAV MIXTES								
59	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	07/05/13	0,702	65,776	67,302	67,949
60	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	27/05/13	2,216	140,922	145,554	144,711
61	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	27/05/13	18,410	1 406,845	1 446,045	1 440,482
62	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	02/05/13	2,394	107,539	109,141	109,080
63	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	02/05/13	1,693	105,111	106,667	106,616
64	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	31/05/13	0,349	81,346	82,174	82,437
65	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	18/03/13	0,386	16,637	16,738	16,738
66	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	29/03/13	3,907	256,768	261,814	264,526
67	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	30/05/13	0,870	33,514	33,670	33,615
68	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/13	16,587	2 270,339	2 327,612	2 330,670
69	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	16/05/13	1,476	75,257	75,811	75,880
70	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	14/05/13	1,136	56,784	57,026	57,112
71	UNION FINANCIERE SALAMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	24/05/13	0,958	98,306	100,127	99,949
72	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	24/05/13	1,219	107,039	109,929	109,705
73	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	01/06/12	0,331	94,169	97,991	97,697
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
74	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	30/04/13	0,226	11,302	11,406	11,460
75	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	30/04/13	0,138	11,809	12,001	12,086
76	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/12	0,175	14,788	15,208	15,366
77	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	30/04/13	0,266	13,881	14,392	14,579
78	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	28/07/14	0,268	11,452	11,931	11,950
79	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	03/08/14	0,086	10,375	10,628	10,648
80	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	29/05/87	0,140	10,397	10,508	10,509
81	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	19/09/91	0,199	10,675	10,692	10,687
82	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	28/05/13	1,346	123,066	124,091	124,209
83	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	28/05/13	1,196	123,651	124,787	124,763
84	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	24/05/13	0,110	10,081	10,297	10,267
85	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	02/05/13	0,923	102,604	105,117	105,860
86	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	31/05/13	0,205	19,344	20,161	20,146
87	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	77,344	77,845	78,674
88	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	78,827	79,895	80,955
89	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	24/05/13	1,545	96,772	97,508	97,462
90	BIATCAPITAL CROISSANCE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	87,926	89,912	90,405
91	BIATCAPITAL EQUILIBRE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	94,496	97,013	97,053
92	BIATCAPITAL PRUDENCE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	99,919	100,546	100,506
93	FCP GENERAL DYNAMIQUE	CGI	30/09/13	-	-	9,729	9,872	9,874
94	FCP AL BARAKA	CGI	30/09/13	-	-	9,700	9,560	9,556
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
95	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	24/04/13	2,328	92,572	92,891	92,787
96	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	24/04/13	0,251	98,591	98,100	98,222
97	FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	02/05/13	2,992	124,772	128,614	128,994
98	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	24/05/13	0,064	10,513	10,297	10,407
99	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	24/05/13	0,934	115,255	114,678	116,235
100	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	24/05/13	2,167	117,508	117,035	117,542
101	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	24/05/13	1,277	100,151	100,089	101,001
102	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,999	95,827	95,804	97,231
103	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/13	1,155	172,952	173,588	175,762
104	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/13	2,274	157,659	161,560	162,477
105	MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/13	3,826	140,788	142,113	142,966
106	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	27/05/13	63,142	9 464,991	9 329,574	9 424,861
107	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	18,067	18,033	18,361
108	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	125,746	126,292	128,353
109	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 459,206	1 458,367	1 483,476
110	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	102,924	101,675	103,425
111	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	85,531	86,023	87,204
112	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	05/06/13	0,245	111,085	115,110	115,911
113	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 482,335	8 439,103	8 687,426
114	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	-	-	8,870	8,820	8,922
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
115	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	-	-	8,792	8,744	8,857

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
www.cmf.org.tn
email 1 : cmf@cmf.org.tn
email 2 : cmf@cmf.tn

Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'admission au marché principal de la cote de la bourse de la société « City Cars », de la société « Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS- » et la « Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas- », l'admission au marché alternatif de la cote de la « Société Tunisienne d'Email -SOTEMAIL- » et l'ouverture au public de FCP VALEURS QUIETUDE 2018, la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouria -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1080 Tunis	71 238 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	95, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 849 400
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouria -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
16. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
17. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
18. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE- Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	73 247 144
19.Electrostar		71 396 222
20.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
21.El Wifack Leasing	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000
22.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
23. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia - Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	72 255 844
24.Hannibal Lease S.A		71 964 600
25. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Zone Industrielle BP. N°7 2013 Ben Arous	71 381 688
26. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
27.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
28. Modern Leasing	11, avenue Keireddine Pacha 1002 Tunis Cité El Khalij, rue du Lac Ness-Immeuble –Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-	71 845 530
29. One Tech Holding		71 860 244
30. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
31.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
32. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
33. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
34. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis- Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 809 222
35.Société d'Assurances "SALIM"		71 948 700
36. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
37. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
38. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
39. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Tébourba-	73 604 149
40. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de laTerre, Centre Urbain Nord 1080 Tunis	71 766 900
41. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
42. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS- Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	71 840 869
43. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"		70 728 728
44. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
45. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416

46. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
47. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	Rue Larbi Zarrouk -2014 MEGRINE-	71 432 599
48. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
49. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Noura -1001 TUNIS-	71 340 477
50. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Z.I Charguia II.2035 Tunis Carthage	70 837 000
51. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
52. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100
53. Société Tunisienne d'Equipeement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
54. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
55. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 rue Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073 Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	71 904 911
56. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"		72 640 650
57. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
58. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
59. Tunisie Profilés Aluminium "TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
60. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 189 800
61. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
62. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3. HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
4. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
5. SERVICOM	Cité Ishbilila , route de Tunis 3100 Kairouan	77 273 459
6. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
7. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Avenue du Japon Montplaisir -1073 Tunis-	71 906852
8. SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 -3018 Sfax-	74 682 400
9. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia -	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	71 783 500
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Lease	124, avenue de la liberté -1002 TUNIS- Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 841 322
5. Amen Project SICAF		71 965 400
6. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building Les Berges du Lac -2045 TUNIS-	71 861 861
7. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
8. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	71 197 820
9. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 840 488
10. Assurances Mutuelle Ittihad	15, rue de Mauritanie -1002 Tunis- Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	71 784 544
11. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"		
12. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	Avenue Mohamed V, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 785 049
13. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue 8365 cité Ennassim, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 890 355
14. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
15. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
16. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS- 90, avenue Hédi Noura , Immeuble « Prestige Résidence », Ennasr II - 2037 Ariana -	71 781 500
17. Banque Zitouna		70 853 153
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	12, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 355 022
19. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	12, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 355 022
20. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916

21 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue 8006, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 783 000
24.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. Les Assurances des Crédits Commerciaux - Assurcrédit -	7, rue 8010 Montplaisir - 1002 TUNIS -	71 903 565
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublalex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
37. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
38.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
39. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
42. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine "SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
43. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitul, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
44. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
45. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
47. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
48.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
49. Société de Promotion Economique de Bizerte "PROMEKO"	Place de l'Union du Maghreb Arabe Bizerte	
50. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
51. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
52. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	71 718 332
53. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
54.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
55.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 SOUSSE-	
56. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
57. Société d'Investissements Hôtelières El Mouradi « SIHM »	Hôtel El Mouradi, BP N°48, Z. Touristique El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	
58.Société d'Investissements Hôtelières " Jerba Menzel "	Hôtel El Mouradi, Z. Touristique El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	73 246 355
59.Société d'Investissement Touristique du Sahel - SITS - " Hôtel Skanes Beach "	Hôtel El Mouradi BP 48, port El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	73 246 355
60.Société Dorcas Nutrition	3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul Centre Nawrez, rue Lac Lemon, bloc B, App 2-2 2045 Les du Lac-Tunis	71 960 530
61.Société Financière d'Investissement "SOFI SICAF"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
62.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
63. Société Groupe GMT « GMT »	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
64. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Hôtel El Mouradi BP 48 El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	73 246 355
65.Société Hotelière El Kantaoui "Palm Marina"	Rue Abdelhamid EL KADHI -4000 SOUSSE-	73 226 699
66.Société Hôtelière SAMARA	Zone touristique, El Kantaoui, BP 48 -4089 HAMMAM SOUSSE-	73 246 355
67.Société Hôtelière Mouradi Golf	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
68.Sté Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
69.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"		

70.Société Hôtelière & Touristique " Pénélope"-SHTP-	Hôtel Pénélope Zone Touristique BP 257 4180 Djerba-	71 770 928
71.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
72.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
73.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
74. Société Immobilière et Touristique de Tunisie "Hôtel Mouradi Africa"	BP 48, Hôtel El Mouradi Port El Kantaoui - Hammam-Sousse-	73 246 355
75.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 2 -3018 SFAX-	74 246 190
76.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 475 267
77.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
78.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 240 337
79. Société La Glace	7, rue du Tourcoing 1000 Tunis	71 347 585
80.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
81. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
82.Société Panobois	Route de Tunis 4011 Hammam Sousse	73 308 777
83.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
84.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
85.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
86.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
87.Société Touristique El Mouradi -STM -	Hôtel El Mouradi, BP N°48, Zone Touristique El Kantaoui -4089 Hammam Sousse-	73 246 355
88.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
89.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
90.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
91.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 800 482
92.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center - 2080 ARIANA-	71 231 172
93.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
94.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
95.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
96. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, Menzel Bourguiba	
97.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
98.STUSID BANK	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	71 718 233
99.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
100. Tunisie Factoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082 TUNIS-	70 132 010
101.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir	71 950 100
102. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
103.Tunisian Qatari Bank "QTB" (ex BTQI)	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 - 1080 TUNIS-	71 713 555
104. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
105. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH EQUITY FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani 1002 Tunis
3	AL AMANAH ETHICAL FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani 1002 Tunis
4	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani 1002 Tunis
5	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani 1002 Tunis
6	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Boulevard de la Terre -Centre Urbain Nord- 1080 Tunis

7	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Immeuble Amen Invest- 9, rue du Lac Neuchatel -Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Immeuble Amen Invest- 9, rue du Lac Neuchatel -Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	4, rue 7036 El Menzah IV -1004 Tunis
10	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	ATTIJARI FCP HARMONIE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
13	ATTIJARI FCP SERENITE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
14	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
15	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
16	ATTIJARI VALEURS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
17	BIATCAPITAL CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BIATCAPITAL	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
18	BIATCAPITAL EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BIATCAPITAL	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
19	BIATCAPITAL PRUDENCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BIATCAPITAL	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
20	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
21	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
22	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
23	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Boulevard de la Terre -Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
24	FCP AL BARAKA	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis
25	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Boulevard de la Terre -Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
26	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Immeuble Amen Invest- 9, rue du Lac Neuchatel - Les Berges du Lac 1053 Tunis
27	FCP AMEN PERFORMANCE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Immeuble Amen Invest- 9, rue du Lac Neuchatel - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
28	FCP AMEN PREVOYANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Immeuble Amen Invest- 9, rue du Lac Neuchatel - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
29	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
30	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
31	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
32	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
33	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
34	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MIXTE	CAPITALISATION	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville -1002 Tunis

35	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les berges du Lac- 1053 Tunis
36	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray-1004 El Menzah IV
37	FCP FINA 60	MIXTE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Angle de la rue du Lac Lochness et de la rue du Lac Windemere Les Berges du Lac -1053 Tunis
38	FCP GENERAL DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès –1001 Tunis
39	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les berges du Lac- 1053 Tunis
43	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	4, rue 7036 El Menzah IV -1004 Tunis
44	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	4, rue 7036 El Menzah IV -1004 Tunis
45	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	4, rue 7036 El Menzah IV -1004 Tunis
46	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	4, rue 7036 El Menzah IV -1004 Tunis
47	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Boulevard de la Terre -Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
48	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 tunis cedex
49	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 tunis cedex
50	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 tunis cedex
51	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 tunis cedex
52	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les berges du Lac- 1053 Tunis
53	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les berges du Lac- 1053 Tunis
54	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les berges du Lac- 1053 Tunis
55	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les berges du Lac- 1053 Tunis
56	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
57	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani-1002 Tunis
58	FCP SAFA	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
59	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	4, rue 7036 El Menzah IV -1004 Tunis
60	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	4, rue 7036 El Menzah IV -1004 Tunis
61	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
62	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Imm Nawrez- rue du Lac Léman- Bloc C - Les Berges du Lac- 1053 Tunis

63	FCP SMART EQUITY	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP UNIVERS AMBITION CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
65	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
66	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
68	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
69	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Imm Nawrez- rue du Lac Léman- Bloc C - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	FINA O SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Angle de la rue du Lac Lochness et de la rue du Lac Windemere - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès –1001 Tunis
76	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC EXCELLENCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
84	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les berges du Lac- 1053 Tunis
85	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani- 1002 Tunis
86	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
87	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE D'INGENIERIE FINANCIERE ET D'INTERMEDIATION EN BOURSE -SIFIB BH -	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc B 3ème étage- Centre Urbain Nord – 1003 Tunis
88	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	4, rue 7036 El Menzah IV -1004 Tunis

89	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Immeuble Amen Invest- 9, rue du Lac Neuchatel - Les Berges du Lac – 1053 Tunis
90	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray-1004 El Menzah IV
91	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
92	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE D'INGENIERIE FINANCIERE ET D'INTERMEDIATION EN BOURSE -SIFIB BH -	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord –1003-Tunis.
93	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE D'INGENIERIE FINANCIERE ET D'INTERMEDIATION EN BOURSE -SIFIB BH -	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord –1003-Tunis.
94	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
95	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	2, rue de Turquie- 1001 Tunis
96	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
97	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray-1004 El Menzah IV
98	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray-1004 El Menzah IV
99	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
100	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
101	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV PROSPERITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
103	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	2, rue de Turquie- 1001 Tunis
104	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
105	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
106	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
107	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Imm Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
108	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Imm Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
109	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
110	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
111	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
112	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
113	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
114	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
115	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac-1053 Tunis

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble yosr Appart 9 et 10 Rue du Lac Victoria 1053 Les Berges du Lac
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa Imm Fraj 2ETG Les Berges du Lac 1053 Tunis
4	Fonds IKDAM II	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
5	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa Imm Fraj 2ETG Les Berges du Lac 1053 Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis

12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
15	FCPR- TUNISAIR	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
16	FCPR-ELFOULADH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
17	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
18	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
19	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa Imm Fraj 2ETG Les Berges du Lac 1053 Tunis
20	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
21	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	124 Avenue de la Liberté, 1er étage, 1002 - Tunis
22	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	124 Avenue de la Liberté, 1er étage, 1002 - Tunis
23	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa Imm Fraj 2ETG Les Berges du Lac 1053 Tunis
24	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCPR MAX-JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
26	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
27	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa Imm Fraj 2ETG Les Berges du Lac 1053 Tunis
28	FCPR A.T.I.D. FUND (II)	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2013

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 DECEMBRE 2013.

En notre qualité de commissaire aux comptes et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société « ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV » clos le 31 Décembre 2013 et aux vérifications spécifiques que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession et la réglementation en vigueur.

Les états financiers trimestriels clos le 31 Décembre 2013 annexés au présent rapport font apparaître un total actif de 121 289 320 dinars, un actif net de 120 788 698 dinars et une valeur liquidative de 102,689 dinars. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers trimestriels sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Cette norme requiert que l'examen soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers trimestriels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas eu connaissance d'éléments pouvant affecter d'une façon significative la conformité des opérations à la réglementation en vigueur et la fiabilité des états financiers trimestriels au 31 Décembre 2013 tels qu'annexés au présent rapport.

Tunis, le 30 Janvier 2014

Le Commissaire Aux Comptes :

Aymen EL ABED

BILAN
AU 31/12/2013

ACTIF	Note	31/12/2013	31/12/2012
AC1-PORTEFEUILLE-TITRES		83 653 635	112 571 740
a-Actions,valeurs assimilées et droits rattachés		5 675 275	3 826 345
b-Obligations et valeurs assimilées	3-1	77 978 361	108 745 395
c-Autres valeurs			
AC2-Placements monétaires et disponibilités		37 635 685	28 182 118
a-Placements monétaires	3-3	21 249 061	14 843 723
b-Disponibilités	3-5	16 386 624	13 338 395
AC3-Créances d'exploitation		0	0
AC4-Autres actifs		0	0
TOTAL ACTIF		121 289 320	140 753 858
PASSIF			
PA1-Opérateurs créditeurs	3-8	187 999	154 418
PA2-Autres créditeurs divers	3-9	312 624	288 532
TOTAL PASSIF		500 622	442 950
<u>ACTIF NET</u>			
CP1-Capital	3-6	115 989 232	134 976 979
CP2-Sommes distribuables	3-7	4 799 466	5 333 929
a-Sommes distribuables des exercices antérieurs		606	12
b-Sommes distribuables de la période		4 798 859	5 333 917
ACTIF NET		120 788 698	140 310 908
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		121 289 320	140 753 858

ETAT DE RESULTAT
AU 31/12/2013

LIBELLE	NOTE	Du 01/10/2013	Du 01/01/2013	Du 01/10/2012	Du 01/01/2012
		Au 31/12/2013	Au 31/12/2013	Au 31/12/2012	Au 31/12/2012
PR 1-Revenus de portefeuille-titres	3-2	1 076 748	5 039 320	1 256 258	5 091 221
a-Dividendes		-	298 898	-	176 114
b-Revenus des obligations et valeurs assimilées		1 076 748	4 740 421	1 256 258	4 915 107
c-Revenus des autres valeurs					
PR 2-Revenus des placements monétaires	3-4	545 795	1 744 430	408 365	1 382 800
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 622 543	6 783 750	1 664 623	6 474 021
CH 1-Charges de gestion des placements	3-10	189 013	772 521	155 433	614 736
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 433 531	6 011 229	1 509 190	5 859 285
PR 3-Autres produits					
CH 2-Autres charges	3-11	54 362	208 598	47 103	183 823
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 379 168	5 802 631	1 462 087	5 675 462
PR 4-Régularisations du résultat d'exploitation		-793 200	-1 003 772	-268 229	-341 545
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		585 968	4 798 859	1 193 858	5 333 917
PR 4-Régularisation du résultat d'exploitation					
(annulation)		793 200	1 003 772	268 229	341 545
_Variation des plus (ou moins) values					
potentielles sur titres		458 723	275 567	-7 101	-90 789
_+/- values réalisées sur cession des titres		-371 169	-260 126	27 577	-6 120
_Frais de négociation		-	-109	-	-11
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1 466 722	5 817 962	1 482 563	5 578 542

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

AU 31/12/2013

	<i>Du 01/10/2013</i>	<i>Du 01/01/2013</i>	<i>Du 01/10/2012</i>	<i>Du 01/01/2012</i>
	<i>Au 31/12/2013</i>	<i>Au 31/12/2013</i>	<i>Au 31/12/2012</i>	<i>Au 31/12/2012</i>
<u>AN 1-VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>				
a-Résultat d'exploitation	1 379 168	5 802 631	1 462 087	5 675 462
b-Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	458 723	275 567	-7 101	-90 789
c-Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-371 169	-260 126	27 577	-6 120
d-Frais de négociation de titres	-	-109	-	-11
<u>AN 2-DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	-	-6 047 753	-	-6 268 360
<u>AN 3-TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>				
a-Souscriptions	39 954 406	154 229 535	26 220 653	116 307 948
Capital	39 155 000	150 979 600	25 738 700	113 963 000
Régularisation des sommes non distribuables	-562 081	-2 191 973	-362 055	-1 575 938
Régularisation des sommes distribuables	1 361 487	5 441 908	844 008	3 920 885
Droits d'entrée				
b-Rachats	-59 567 207	-173 521 954	-32 217 305	-122 055 715
Capital	-58 241 800	-170 243 700	-31 547 800	-119 384 200
Régularisation des sommes non distribuables	829 379	2 452 996	442 732	1 647 003
Régularisation des sommes distribuables	-2 154 786	-5 731 249	-1 112 237	-4 318 518
Droit de sortie				
VARIATION DE L'ACTIF NET	-18 146 078	-19 522 209	-4 514 089	-6 437 585
<u>AN 4-ACTIF NET</u>				
a-en début de période	138 934 776	140 310 908	144 824 996	146 748 493
b-en fin de période	120 788 698	120 788 698	140 310 908	140 310 908
<u>AN 5- NOMBRE D'ACTIONS</u>				
a-en début de période	1 367 124	1 368 897	1 426 988	1 423 109
b-en fin de période	1 176 256	1 176 256	1 368 897	1 368 897
VALEUR LIQUIDATIVE	102,689	102,689	102,499	102,499
AN6-TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	1,05%	3,99%	0,99%	3,71%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtées au 31/12/2013

(Unité en Dinars Tunisiens)

1- RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31/12/2013 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 Évaluation des placements

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres SICAV et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du 31/12/2013 ou à la date antérieure la plus récente. Les placements similaires n'ayant pas fait l'objet de cotation sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, les placements en obligations et en bons de trésor sont évalués à leur coût d'acquisition ajusté de l'échelonnement linéaire de la prime ou décote et majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

2- 3 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le coût d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3-NOTES SUR LES ÉLÉMENTS DU BILAN ET DE L'ÉTAT DE RÉSULTAT

3- 1 Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2013 à 83 653 635 Dinars contre 112 571 740 Dinars au 31/12/2012, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2013(*)	31/12/2012
Coût d'acquisition	82 033 619	110 668 205
- Obligations et valeurs assimilées	76 401 687	106 861 048
- Actions SICAV Obligataires	5 631 932	3 807 157
Plus ou moins values potentielles	-628 704	-904 271
-Obligations et valeurs assimilées	- 672 047	-923 458
- Actions SICAV	43 343	19 187
Intérêts courus sur Obligations et valeurs assimilées.	2 248 720	2 807 806
Total	83 653 635	112 571 740

(*)Le détail du portefeuille-titres est présenté en annexe I.

3- 2 Note sur les revenus du Portefeuille - titres

Les revenus de portefeuille titres totalisent 1 076 748 Dinars pour la période allant du 01/10/2013 au 31/12/2013 contre un montant de 1 256 258 Dinars pour la même période de l'année 2012, et se détaillent comme suit :

Libellé	4 ^{ème} Trimestre 2013	31/12/2013	4 ^{ème} Trimestre 2012	31/12/2012
- Revenus des Obligations et Valeurs Assimilées	1 076 748	4 740 421	1 256 258	4 915 107
- Revenus des Actions OPCVM	-	298 898	-	176 114
Total	1 076 748	5 039 320	1 256 258	5 091 221

3-3 Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2013 à 21 249 061 Dinars contre 14 843 723 Dinars au 31/12/2012 et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2013(*)	31/12/2012
- Certificats de dépôts	10 000 000	9 611 798
- Intérêts courus sur certificats de dépôts	375 590	280 862
- Billet de trésorerie	10 855 381	4 947 181
- Intérêts courus sur Billet de trésorerie	18 090	3 882
TOTAL	21 249 061	14 843 723

(*) Le détail des placements monétaires est présenté en annexe I.

3-4 Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10/2013 au 31/12/2013 à 545 795 Dinars contre 408 365 Dinars pour la même période courant l'exercice 2012.

Libellé	4ème Trimestre 2013	31/12/2013	4ème Trimestre 2012	31/12/2012
- Intérêts du compte courant	4 836	19 718	8 021	23 629
- Intérêts des Placements à terme	137 015	453 707	98 714	361 842
- Intérêts des CD	200 675	703 550	100 199	395 328
- Intérêts des Billets de trésorerie	203 269	567 455	201 431	601 033
-Écart sur Mise en pension livrée	-	-	-	968
Total	545 795	1 744 430	408 365	1 382 800

3- 5 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2013 à 16 386 624 Dinars contre 13 338 395 Dinars au 31/03/2012 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2013	31/12/2012
- Avoirs en banque	5 216 522	3 937 516
- Sommes à l'encaissement	4 110 974	12 411 093
- Sommes à régler	-6 192 668	-13 204 432
- Intérêts courus/Cpte courant	3 886	3 538
- Dépôt à termes	13 000 000	10 000 000
- intérêts courus/ Dépôt à termes	247 910	190 680
Total	16 386 624	13 338 395

3-6 Note sur le capital

Capital au 30/09/2013	
- Montant	134 721 180
- Nombre de titres	1 367 124
- Nombre d'actionnaires	803
Souscriptions réalisées	
- Montant	38 592 919
- Nombre de titres	391 550
- Nombre d'actionnaires nouveaux	57
Rachats effectués	
- Montant	-57 412 421
- Nombre de titres	582 418
- Nombre d'actionnaires sortants	61
Autres effets s/capital	
- Variation des plus et moins values potentielles	458 723
- Plus values réalisées sur cession de titres	- 371 169
- Frais de négociation	-

Capital au 31/12/2013

- Montant	115 989 232
- Nombre de titres	1 176 256
- Nombre d'actionnaires	799

3- 7 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondant aux sommes distribuables de l'exercice 2013 et aux sommes distribuables des exercices antérieurs se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2013	31/12/2012
Sommes distribuables de l'exercice	4 798 859	5 333 917
Sommes distribuables des exercices antérieurs	606	12
Total	4 799 466	5 333 929

3- 8 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2013 à 187 999 Dinars contre un solde de 154 418 Dinars au 31/12/2012, détaillé comme suit :

Libellé	31/12/2013	31/12/2012
- Gestionnaire	123 839	86 648
- Dépositaire	64 160	67 770
Total	187 999	154 418

3- 9 Note sur les autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève à 312 624 Dinars au 31/12/2013 contre un solde de 288 532 Dinars au 31/12/2012 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2013	31/12/2012
- Honoraires du Commissaire aux Comptes	25 000	(*) 14 553
- Dividende à payer exercice 2002	17 159	17 159
- Dividende à payer exercice 2003	6 775	6 775
- Dividende à payer exercice 2004	2 754	2 754
- Dividende à payer exercice 2005	62 620	62 620
- Dividende à payer exercice 2006	41 236	41 236
- Dividende à payer exercice 2007	1 026	1 096
- Dividende à payer exercice 2008	35 665	35 735
- Dividende à payer exercice 2009	8 087	8 153
- Dividende à payer exercice 2010	643	699
- Dividende à payer exercice 2011	778	13 794
- Dividende à payer exercice 2012	22 316	
- CMF à payer	11 148	12 558
- Provision pour frais de l'Assemblée et JP	61 870	55 583
- TCL à régulariser	11 808	11 808
- Compte d'attente	916	2 586
- Etat taxes à payer	2 823	1 423
Total	312 624	288 532

3- 10 Note sur les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève à 189 013 Dinars pour la période allant du 01/10/2013 au 31/12/2013 contre 155 433 Dinars pour la même période en 2012, et se détaille ainsi :

Libellé	4ème Trimestre 2013	31/12/2013	4ème Trimestre 2012	31/12/2012
- Rémunération du gestionnaire	126 009	515 014	88 819	351 278
- Rémunération du dépositaire	63 004	257 507	66 614	263 458
Total	189 013	772 521	155 433	614 736

3- 11 Note sur les autres charges

Le solde de ce poste s'élève à 54 362 Dinars pour la période allant du 01/10/2013 au 31/12/2013, contre 47 103 Dinars pour la même période en 2012 et se détaille comme suit :

Libellé	4ème Trimestre 2013	31/12/2013	4ème Trimestre 2012	31/12/2012
- Rémunération d'intermédiaire et honoraires	9 032	30 134	-	-
- Redevance CMF	35 595	145 484	37 635	148 847
- Frais de publicité et publications	2 781	11 000	2762	11 000
- Autres charges/ Services bancaires	94	481	116	702
- Frais sur mise en pension de Titres	-	-	-	2 911
- Jetons de présence	1 000	4 000	1 008	4 000
- TCL	5 860	17 499	5 582	16 363
Total	54 362	208 598	47 103	183 823

4 - AUTRES INFORMATIONS

4- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société a été confiée à « Attijari Gestion » gestionnaire à partir du 01/01/2009. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,354 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La rémunération d'«Attijari Gestion» au titre du quatrième trimestre de l'année 2013 s'élève à 126 009 Dinars TTC.

4- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à « Attijari Bank ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,177 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La rémunération d'Attijari Bank au titre du quatrième trimestre de l'année 2013 s'élève à 63 004 Dinars TTC.

PORTEFEUILLE TITRES ET PLACEMENT MONETAIRES AU 31/12/2013

Actif Net : 120,788,697.982

VL : 102.689

Désignation Du Titre	Nbre /Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2013	% Actif
OBLIGATIONS				
		47 022 177,142	48 045 623,120	39,612%
AMEN BANK 2006 / AMEN BANK	5 000	200 000,000	208 449,929	0,172%
AMEN BANK 2006 / AMEN BANK	10 000	400 000,000	416 899,858	0,344%
AMEN BANK 2009 SUBORDONNE TR A / AMEN BANK	20 000	1 466 400,00	1 482 690,30	1,222%
AMEN BANK 2010 SUBORDONNE/ AMEN BANK	30 000	2 399 777,14	2 435 226,01	2,008%
AMEN BANK 2011 -1 TAUX FIXE / AMEN BANK	35 000	2 800 000,000	2 836 312,548	2,338%
ATB SUBORDONNE 2009 TR A / ARAB TUNISIAN BANK	25 000	1 875 000,000	1 925 797,989	1,588%
ATL 2009 / ARAB TUNISIAN LEASE	22 000	440 000,000	452 888,986	0,373%
ATL 2009/3 / ARAB TUNISIAN LEASE	10 000	200 000,000	200 044,931	0,165%
ATL 2010/1 TR AFC / ARAB TUNISIAN LEASE	15 000	600 000,000	610 434,089	0,503%
ATL 2010/1 TR BNA / ARAB TUNISIAN LEASE	5 000	200 000,000	203 478,030	0,168%
ATL 2010/2 TR AFC / ARAB TUNISIAN LEASE	20 000	1 600 000,000	1 600 403,288	1,319%
ATL 2010/2 TR BNAC / ARAB TUNISIAN LEASE	15 000	1 200 000,000	1 200 302,466	0,990%
ATTIJARI LEASING SUBBORDONNE 2009 / ATTIJARI LEASING	20 000	2 000 000,000	2 083 282,477	1,718%
ATTIJARI LEASING 2010-1/ ATTIJARI LEASING	30 000	1 200 000,000	1 216 236,856	1,003%
ATTIJARI LEASING 2011/ ATTIJARI LEASING	25 000	2 000 000,000	2 092 317,808	1,725%
ATTIJARI LEASING 2012-2/ ATTIJARI LEASING	17 700	1 416 000,000	1 418 845,966	1,170%
ATTIJARI LEASING 2013-1/ ATTIJARI LEASING	20 000	2 000 000,000	2 011 975,540	1,659%
BH 2009 TRANCHE B / BH	50 000	4 230 000,000	4 230 514,554	3,488%
BH SUBORDONNE 2007 / BH	10 000	200 000,000	200 599,890	0,165%
BTE 2010 -CATEGORIE A / BTE	10 000	700 000,000	708 807,723	0,584%
BTKD2009 / BTKD	5 000	350 000,000	362 615,802	0,299%
CIL 2009/1 / COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING	10 000	200 000,000	204 002,192	0,168%
CIL 2009/3 / COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING	20 000	800 000,000	831 486,326	0,686%
CIL 2011/1 / COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING	10 000	600 000,000	622 533,330	0,513%
EL WIFACK LEASING 2010 / EL WIFACK LEASING	20 000	1 200 000,000	1 249 827,672	1,030%
CONDITIONNEMENT HUILE D'OLIVE / BIAT	6 000	450 000,000	452 427,985	0,373%
MEUBLATEX 2008 (G)/ ATB	10 000	600 000,000	608 947,726	0,502%
MEUBLATEX INDUSTRIE 2010 TR B / BT	2 000	160 000,000	164 734,246	0,136%
MEUBLATEX INDUSTRIE 2010 TR C / BTL	1 000	80 000,000	82 367,123	0,068%
MODERN LEASING 2012/MODERN LEASING	5 000	500 000,000	522 580,821	0,431%
PANOBOIS 2007 TR(B) / BIAT	1 500	60 000,000	62 273,754	0,051%
PANOBOIS 2007 TR(C) / BTE	1 500	60 000,000	62 273,754	0,051%
S.I.H. MOURADI 2008 TR(B) / STB	7 000	280 000,000	284 359,715	0,234%
S.I.H. MOURADI 2008 TR(D) / BNA	7 000	280 000,000	284 359,715	0,234%
STB 2008/2 / STB	8 000	600 000,000	627 096,986	0,517%
STB 2010/1 CATEGORIE / STB	100 000	7 000 000,000	7 233 706,012	5,964%
TUNISIE LEASING 2009-2 / TUNISIE LEASING	10 000	400 000,000	412 490,959	0,340%
TUNISIE LEASING 2010-2/ TUNISIE LEASING	20 000	800 000,000	804 138,205	0,663%
TUNISIE LEASING 2010 SUBORDONNE / TUNISIE LEASING	20 000	1 200 000,000	1 246 231,475	1,027%
TUNISIE LEASING 2012 -1 CATEGORIE A / TUNISIE LEASING	10 000	800 000,000	823 400,329	0,679%
TUNISIE LEASING 2012 -2 CATEGORIE A / TUNISIE LEASING	10 000	1 000 000,000	1 048 502,237	0,864%
UIB 2009-1 / UIB	20 000	1 200 000,000	1 223 197,808	1,008%
UIB 2011-1 CATEGORIE A / UIB	7 500	600 000,000	609 629,415	0,503%
UIB 2011-1 CATEGORIE B / UIB	7 500	675 000,000	686 930,302	0,566%

BTA				29 379 510,000	29 932 737,401	24,68%
BTA6.9% MAI2022				6 860	7 353 030,000	6,135%
			4 000	4 320 000,000	4 345 481,006	3,583%
			2 860	3 033 030,000	3 095 743,080	2,552%
BTA6.75%JUILLET2017				420	430 150,000	0,361%
			250	256 750,000	260 620,227	0,215%
			120	122 400,000	124 692,834	0,103%
			50	51 000,000	51 955,347	0,043%
BTA 7% FEVRIER 2015				8 106	8 205 945,000	7,031%
			5 000	5 007 500,000	5 251 803,646	4,330%
			3 000	3 092 445,000	3 165 058,783	2,610%
			106	106 000,000	111 318,006	0,092%
BTA 7.5% AVRIL 2014				12 948	13 390 385,000	11,152%
			3 000	3 099 000,000	3 133 739,798	2,584%
			2 500	2 586 250,000	2 611 584,230	2,153%
			3 000	3 105 000,000	3 133 954,829	2,584%
			2 310	2 392 005,000	2 413 186,612	1,990%
			2 000	2 068 000,000	2 089 231,543	1,723%
			50	51 250,000	52 345,272	0,043%
			88	88 880,000	92 022,188	0,076%
OPCVM				5 631 931,897	5 675 274,530	4,68%
SICAV OBLIGATAIRE						
TUNISO EMIRATIE SICAV				11 435	1 233 380,431	1 012%
SANADAT SICAV				22 275	2 392 273,659	1,987%
FIDELITY OBLIGATION SICAV				19 300	2 006 277,807	1,680%
Certificats de dépôt auprès d'Attijari Bank				10 000 000,000	10 375 589,755	8,55%
DATE ACQUISITION	TAUX	DUREE				
07/04/2013	TMM+1.6%	370 JOURS		10 000 000,000	10 375 589,755	8,554%
Billets de trésorerie				10 855 381,035	10 873 471,251	8,96%
DATE ACQUISITION	TAUX	DUREE				
18/11/2013	6,50%	60 J	CIL	991 426,216	997 695,546	0,823%
28/12/2013	7,00%	60 J	MODERN LEASING	1 972 481,572	1 973 684,498	1,627%
09/12/2013	6,50%	90 J	CIL	1 974 028,529	1 980 585,146	1,633%
25/12/2013	7,00%	90 J	TUNISIE LEASING	2 958 722,359	2 961 881,852	2,442%
30/12/2013	7,00%	90 J	Attijari Leasing	2 958 722,359	2 959 624,209	2,440%
Dépôt à Terme auprès d'Attijari Bank				13 000 000,000	13 247 909,545	10,92%
DATE ACQUISITION	TAUX	DUREE				
02/07/2010	TMM+0.82	5 ans		10 000 000,000	10 222 411,682	8,428%
23/10/2013	5,62%	90 J		3 000 000,000	3 025 497,863	2,494%
Total Portfeuille Titres & Placements monétaires				115 889 000,074	118 150 605,602	97,412%

AL HIFADH SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2013

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 DECEMBRE 2013

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la société « AL HIFADH SICAV » ainsi que sur la composition de ses actifs pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « AL HIFADH SICAV » comprenant le bilan au 31 décembre 2013, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

A notre avis, les états financiers trimestriels de la société « AL HIFADH SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2013, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Tunis, le 24 Janvier 2014

Le commissaire aux comptes :
Adnène ZGHIDI

BILAN TRIMESTRIEL ARRETE AU 31 DECEMBRE 2013
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Actif	Note	31-déc.-13	31-déc.-12
Portefeuille-titres	3.1	23 496 159,358	21 617 561,579
Obligations		15 884 091,787	13 069 323,700
Emprunts d'Etat		7 612 067,571	7 388 914,879
Titres des Organismes de Placement Collectif		0,000	1 159 323,000
Placements monétaires et disponibilités	3.3	5 964 078,870	5 541 873,429
Placements monétaires		5 304 005,209	4 673 985,996
Disponibilités		660 073,661	867 887,433
Créances d'exploitation	3.5	1 714,568	5 996,589
Total Actif		29 461 952,796	27 165 431,597
Passif			
Opérateurs Créiteurs	3.6	56 289,495	47 318,195
Autres créiteurs divers	3.7	18 961,858	17 930,084
Total Passif		75 251,353	65 248,279
Actif net		29 386 701,443	27 100 183,318
Capital	3.8	28 249 322,294	26 122 250,790
Sommes distribuables	3.11	1 137 379,149	977 932,528
Sommes distribuables des exercices antérieurs		184,916	67,789
Sommes distribuables de l'exercice		1 137 194,233	977 864,739
Actif net		29 386 701,443	27 100 183,318
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		29 461 952,796	27 165 431,597

ETAT DE RESULTAT TRIMESTRIEL
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 1er octobre au 31 décembre 2013	Période du 1er janvier au 31 décembre 2013	Période du 1er octobre au 31 décembre 2012	Période du 1er janvier au 31 décembre 2012
Revenus du portefeuille titres	3.2	287 076,867	1 216 388,705	238 948,639	1 001 952,371
Dividendes		0,000	96 972,600	0,000	48 468,000
Revenus des obligations		188 747,192	737 646,882	147 355,467	592 266,545
Revenus des emprunts d'Etat		98 329,675	381 769,223	91 593,172	361 217,826
Revenus des autres valeurs		0,000	0,000	0,000	0,000
Revenus des placements monétaires	3.4	97 550,234	383 472,709	52 459,382	218 103,093
Revenus des bons de trésors		0,000	0,000	0,000	0,000
Revenus des billets de trésorerie		70 325,189	262 284,326	28 909,596	139 704,065
Revenus des certificats de dépôt		18 726,941	83 507,464	16 448,043	36 799,917
Revenus des Dépôts à Terme		4 354,192	27 143,014	0,000	29 768,239
Revenus des comptes à vue		4 143,912	10 537,905	7 101,743	11 830,872
Total des revenus des placements		384 627,101	1 599 861,414	291 408,021	1 220 055,464
Charges de gestion des placements	3.9	(56 289,492)	(232 618,740)	(47 318,193)	(190 423,046)
Revenu net des placements		328 337,609	1 367 242,674	244 089,828	1 029 632,418
Autres produits		0,000	0,000	0,000	0,000
Autres charges	3.10	(13 529,756)	(52 599,435)	(11 467,941)	(44 848,751)
Résultat d'exploitation		314 807,853	1 314 643,239	232 621,887	984 783,667
Régularisation du résultat d'exploitation		(156 176,198)	(177 449,006)	(9 748,899)	(6 918,928)
Sommes distribuables de la période		158 631,655	1 137 194,233	222 872,988(*)	977 864,739(*)
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		156 176,198	177 449,006	9 748,899	6 918,928
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(23 165,276)	(98 546,666)	(13 429,511)	(79 907,353)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		4 513,500	(42 739,801)	895,188	(26 101,774)
Frais de négociation		0,000	(256,849)	(537,625)	(564,369)
Résultat de la période		296 156,077	1 173 099,923	219 549,939	878 210,171

(*) : Retraités pour les besoins de la comparabilité

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET TRIMESTRIEL
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 1er octobre au 31 décembre 2013	Période du 1er janvier au 31 décembre 2013	Période du 1er octobre au 31 décembre 2012	Période du 1er janvier au 31 décembre 2012
Variation de l'actif net résultant	296 156,077	1 173 099,923	219 549,939	878 210,171
des opérations d'exploitation				
Résultat d'exploitation	314 807,853	1 314 643,239	232 621,887	984 783,667
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(23 165,276)	(98 546,666)	(13 429,511)	(79 907,353)
Plus ou moins valeurs réalisées sur cession des titres	4 513,500	(42 739,801)	895,188	(26 101,774)
Frais de négociation	0,000	(256,849)	(537,625)	(564,369)
Distributions de dividendes	0,000	(977 725,219)	0,000	(1 009 333,809)
Transaction sur capital	(4 483 689,400)	2 091 143,421	(382 082,365)	(709 719,912)
Souscription	13 544 391,249	80 254 820,974	9 263 381,949	56 757 160,165
Capital	13 124 800,000	79 043 200,000	8 955 900,000	55 637 500,000
Régularisation des sommes non distribuables	(35 806,133)	(52 347,530)	9 253,712	156 275,495
Régularisation des sommes distribuables	455 397,382	1 263 968,504	298 228,237	963 384,670
Rachat	18 028 080,649	78 163 677,553	9 645 464,314	57 466 880,077
Capital	17 464 400,000	76 809 300,000	9 327 700,000	56 337 000,000
Régularisation des sommes non distribuables	(47 921,248)	(87 062,350)	9 786,215	159 582,813
Régularisation des sommes distribuables	611 601,897	1 441 439,903	307 978,099	970 297,264
Variation de l'actif net	(4 187 533,323)	2 286 518,125	(162 532,426)	(840 843,550)
Actif net				
En début de période	33 574 234,766	27 100 183,318	27 262 715,744	27 941 026,868
En fin de période	29 386 701,443	29 386 701,443	27 100 183,318	27 100 183,318
Nombre d'actions				
En début de période	326 750	261 015	264 733	268 010
En fin de période	283 354	283 354	261 015	261 015
Valeur liquidative	103,710	103,710	103,826	103,826
Taux de rendement	0,93%	3,50%	0,82%	3,20%

Notes aux états financiers trimestriels
Arrêtés au 31 décembre 2013

1. Présentation de la société :

AL HIFADH SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 10 juin 2008 et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 5 décembre 2007.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, AL HIFADH SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2. Référentiel et principes comptables appliqués :

Les états financiers intermédiaires d'AL HIFADH SICAV arrêtés au 31 décembre 2013, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

2.1. Référentiel d'élaboration des états financiers :

Les états financiers d'AL HIFADH SICAV arrêtés au 31/12/2013 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2.2. Principes comptables appliqués :

Les états financiers d'AL HIFADH SICAV sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents:

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires ainsi que les rendements des actions SICAV sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2.2. Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus). Les placements en BTA sont évalués, en date d'arrêté, à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.2.3. Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. Les éléments du bilan et de l'état de résultat

3.1. Portefeuille titres :

Le solde de ce poste se détaille comme suit:

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31-12-2013	% actif net
<u>Obligations de sociétés et valeurs assimilées</u>				
<u>Obligations</u>	196 030	15 473 285,037	15 884 091,787	54,052%
AIL 2010-1	5 500	220 000,000	226 784,800	0,772%
AIL 2013-1	15 000	1 500 000,000	1 549 476,000	5,273%
AMEN BANK 2006	300	12 046,374	12 507,092	0,043%
AMEN BANK SUB 2010	7 000	559 951,231	567 946,909	1,933%
AMEN BANK SUB 2011	9 300	744 000,000	753 649,680	2,565%
ATB 2007/1(25 ANS)	4 250	323 023,560	333 279,575	1,134%
ATL 2011 TF	8 750	875 000,000	913 598,000	3,109%
ATTIJARI LEAS.2011	2 000	160 000,000	167 385,600	0,570%
BH 2009-B	15 000	1 269 000,000	1 269 144,000	4,319%
BTE 2010-B	15 000	1 275 000,000	1 292 328,000	4,398%
BTE 2011-TV	2 000	200 000,000	208 331,200	0,709%
BTE*2010-B	2 000	140 000,000	141 691,200	0,482%
BTEI 2011-TV	1 000	100 000,000	104 165,600	0,354%
BTK-2009	2 500	199 991,072	207 212,377	0,705%
BTK-2012-1	5 000	428 575,000	431 355,000	1,468%
CIL 2010/1	30 000	1 200 000,000	1 221 408,000	4,156%
CIL 2012/2	10 000	1 000 000,000	1 044 592,000	3,555%
EO MODERN LEASING 2012	10 000	1 000 000,000	1 045 160,000	3,557%
EO SERVICOM 2012	5 000	500 000,000	521 552,000	1,775%
MEUBLATEX INDUSTRIE 2010	2 000	160 000,000	164 676,800	0,560%
STB 2010/1	15 000	1 199 850,000	1 239 150,000	4,217%
UIB 2009/1 (20 ANS)	25 250	2 020 000,000	2 063 510,800	7,022%
UIB 2011/2 (7 ANS)	2 180	186 847,800	194 966,120	0,663%
UIB 2012-1C	2 000	200 000,000	210 221,034	0,715%

Titres de créance émis par le Trésor négociables sur le marché financier	7 084	7 614 461,300	7 612 067,571	25,903%
BTA 5.5% MARS 2019	1 000	1 021 000,000	1 048 044,935	3,566%
BTA 6.75% JUILLET 2017	705	747 970,000	749 974,370	2,552%
BTA 6.9 9 MAI 2022 (15 ANS)	2 325	2 582 796,500	2 590 518,927	8,815%
BTA 7.5-04/2014 (10 ANS)	1 925	2 059 018,900	2 020 089,128	6,874%
BTA 7-02/2015 (10 ANS)	1 032	1 096 781,900	1 101 912,032	3,750%
BTA 8.25-07/2014 (12 ANS)	97	106 894,000	101 528,179	0,345%
TOTAL GENERAL		23 087 746,337	23 496 159,358	79,955%

3.2. Les revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent 1 216 388,705 DT pour la période du 01/01 au 31/12/2013 et se détaillent ainsi :

Désignation	Période du 1er Octobre au 31 Décembre 2013	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2013	Période du 1er Octobre au 31 Décembre 2012	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2012
Dividendes	0,000	96 972,600	0,000	48 468,000
- des Titres OPCVM	0,000	96 972,600	0,000	48 468,000
Revenus des obligations et valeurs assimilées	287 076,867	1 119 416,105	238 948,639	953 484,371
Revenus des obligations de sociétés	<u>188 747,192</u>	<u>737 646,882</u>	<u>147 355,467</u>	<u>592 266,545</u>
- intérêts	188 747,192	737 646,882	147 355,467	592 266,545
- primes de remboursement	0,000	0,000	0,000	0,000
Revenus des Emprunts d'Etat	<u>98 329,675</u>	<u>381 769,223</u>	<u>91 593,172</u>	<u>361 217,826</u>
- intérêts	98 329,675	381 769,223	91 593,172	361 217,826
- primes de remboursement	0,000	0,000	0,000	0,000
Revenus des autres valeurs	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
- intérêts	0,000	0,000	0,000	0,000
TOTAL	287 076,867	1 216 388,705	238 948,639	1 001 952,371

3.3. Les placements monétaires et disponibilités:

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2013 à 5 964 078,870 DT se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% actif net
Placements monétaires		5 221 165,553	5 304 005,209	18,049%
Emetteur STUSID BANK				
<u>Certificats de dépôt STUSID BANK</u>	2	996 549,989	999 055,006	3,400%
CD STUSID 10J 31/12/2013	1	499 472,918	499 525,564	1,700%
CD STUSID 50J 20/11/2013	1	497 077,071	499 529,442	1,700%
<u>Dépôt à Terme STUSID BANK</u>	0	0,000	0,000	0,000%
DAT STUSID BANK	0	0,000	0,000	0,000%

Emetteur ELECTROSTAR				
<u>Billets de trésorerie à moins d'un an</u>	2	640 976,388	645 023,911	2,195%
ELECTROSTAR 80J 20/12/2013	1	148 097,321	148 378,867	0,505%
ELECTROSTAR 90J 14/11/2013	1	492 879,067	496 645,044	1,690%
Emetteur SOPAT				
<u>Billets de trésorerie à moins d'un an</u>	5	246 210,537	248 692,598	0,846%
SOPAT 120J 08/10/2013	1	49 056,143	49 720,029	0,169%
SOPAT 120J 12/09/2013	1	49 056,143	49 927,631	0,170%
SOPAT 60J 12/12/2013	1	49 522,437	49 680,352	0,169%
SOPAT 90J 08/10/2013	1	49 287,907	49 959,763	0,170%
SOPAT 90J 17/12/2013	1	49 287,907	49 404,823	0,168%
Emetteur STEQ				
<u>Billets de trésorerie</u>	2	539 402,121	544 135,099	1,852%
STEQ 150J 19/11/2013	1	292 962,588	294 937,424	1,004%
STEQ 90J 23/10/2013	1	246 439,533	249 197,675	0,848%
Emetteur Groupe AMS				
<u>Billets de trésorerie</u>	1	492 879,067	496 803,527	1,691%
AMS 90J 12/11/2013	1	492 879,067	496 803,527	1,691%
Emetteur SERVICOM				
<u>Billets de trésorerie</u>	5	2 305 147,451	2 370 295,068	8,066%
BT SERVICOM 50J 31/12/2013	1	49 601,237	49 609,135	0,169%
SERVICOM 290J 20/05/2013	1	479 806,931	495 361,096	1,686%
SERVICOM 30J 09/12/2013	1	298 558,708	299 662,143	1,020%
SERVICOM 330J 20/05/2013	1	477 180,575	492 516,028	1,676%
SERVICOM 380J 20/05/2013	1	1 000 000,000	1 033 146,666	3,516%
Disponibilités		660 073,661	660 073,661	2,246%
Dépôts à vue		660 073,661	660 073,661	2,246%
Sommes à l'encaissement		0,000	0,000	0,000%
Sommes à régler		0,000	0,000	0,000%
TOTAL		5 881 239,214	5 964 078,870	20,295%

3.4. Les revenus des placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/01 au 31/12/2013 à 383 472,709DT et représente le montant des intérêts au titre de la période du 01/01 au 31/12/2013 sur les placements monétaires.

Désignation	Période du 1er Octobre au 31 Décembre 2013	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2013	Période du 1er Octobre au 31 Décembre 2012	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2012
Intérêts des bons de trésor	0,000	0,000	0,000	0,000
Intérêts des billets de trésorerie	70 325,189	262 284,326	28 909,596	139 704,065
Intérêts des certificats de dépôt	18 726,941	83 507,464	16 448,043	36 799,917
Intérêts des autres placements	4 354,192	27 143,014	0,000	29 768,239
Intérêts des comptes courants	4 143,912	10 537,905	7 101,743	11 830,872
TOTAL	97 550,234	383 472,709	52 459,382	218 103,093

3.5. Les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation s'élèvent à 1 714,568 DT au 31/12/2013 et se détaillent comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2013	Montant au 31/12/2012
Retenues à la source sur titres achetés en bourse	514,568	1 996,589
Agios créditeurs à recevoir	1 200,000	4 000,000
TOTAL	1 714,568	5 996,589

3.6. Les opérateurs Créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2013 à 56 289,495 DT et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2013	Montant au 31/12/2012
Rémunération Distributeurs	20 103,389	16 899,358
Rémunération gestionnaire	24 124,066	20 279,224
Rémunération dépositaire	12 062,040	10 139,613
TOTAL	56 289,495	47 318,195

3.7. Autres Créditeurs Diverss :

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2013 à 18 961,858 DT et représente le montant de la redevance du CMF, les honoraires du commissaire aux comptes et les jetons de présence des administrateurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2013	Montant au 31/12/2012
Redevance CMF	2 562,403	2 308,554
Provision jeton de présence	6 005,503	6 005,633
Honoraires commissaire aux comptes	10 147,881	9 401,694
TCL	246,071	194,343
Impôt à payer	0,000	19,860
Frais dépositaires à payer	0,000	0,000
TOTAL	18 961,858	17 930,084

3.8 Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période du 01/01/2013 au 31/12/2013 se détaillent ainsi :

<u>Capital initial au 01/01/2013</u>	
Montant	26 101 500,000
Nombre de titres	261 015
Nombre d'actionnaires	728
<u>Souscriptions réalisées (en nominal)</u>	
Montant	79 043 200,000
Nombre de titres émis	790 432
<u>Rachats effectués (en nominal)</u>	
Montant	76 809 300,000
Nombre de titres rachetés	768 093

Capital au 31/12/2013	
Montant (en nominal)	28 335 400,000
Sommes non distribuables	-86 077,706
Montant du capital au 31/12/2013	28 249 322,294
Nombre de titres	
Nombre d'actionnaires	283 354
	855

Les sommes non distribuables correspondent d'une part aux variations des plus ou moins values potentielles et aux plus ou moins values réalisées sur titres, augmentées des droits de sortie et diminuées des frais de négociation, et d'autre part aux régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions.

Le solde de ce poste se détaille comme suit :

(Valeurs en Dinars)

Désignation	Montant au 31/12/2013	Montant au 31/12/2012
Variation des plus (ou moins) values potentielle sur titres	-98 546,666	-79 907,353
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	-42 739,801	-26 101,774
Frais négociation	-256,849	-564,369
Droits de sortie	0,000	0,000
SOMMES NON DISTRIBUTABLES DE LA PERIODE	-141 543,316	-106 573,496
Résultat non distribuable exercices antérieurs	20 750,790	130 631,604
Régularisations sommes non distribuables exercice clos souscriptions	-52 347,530	156 275,495
Régularisations sommes non distribuables exercice clos rachats	87 062,350	-159 582,813
TOTAL SOMMES NON DISTRIBUTABLES	-86 077,706	20 50,790

3.9 Les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève de 01/01/2013 au 31/12/2013 à 232 618,740 DT et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 1er Octobre au 31 Décembre 2013	Période du 1er janvier au 30 Décembre 2013	Période du 1er Octobre au 31 Décembre 2012	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2012
Rémunération Distributeurs	20 103,388	83 078,121	16 899,357	68 008,228
Rémunération gestionnaire	24 124,064	99 693,738	20 279,224	81 609,864
Rémunération dépositaire	12 062,040	49 846,881	10 139,612	40 804,954
TOTAL	56 289,492	232 618,740	47 318,193	190 3,046

3.10 Les autres charges

Le solde de ce poste s'élève de 01/01/2013 au 31/12/2013 à 52 599,435 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 1er Octobre au 31 Décembre 2013	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2013	Période du 1er Octobre au 31 Décembre 2012	Période du 1er janvier au 30 Décembre 2012
Rémunération commissaire aux comptes	3 194,160	10 150,200	2 626,223	9 214,795
Redevance CMF	8 041,191	33 230,580	6 759,603	27 202,740
Jetons de présence	1 512,296	5 999,870	1 508,156	5 999,838
Frais divers	11,800	11,800	0,000	0,000
Autres impôts	770,309	3 206,985	573,959	2 431,378
TOTAL	13 529,756	52 599,435	11 467,941	44 48,751

3.11 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions. Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2013

(Valeurs en Dinars)

Désignation	Résultats Distribuables	Régularisations souscriptions	Régularisations rachats	Sommes Distribuables
Exercice n-1 et antérieurs	207,309	336,101	-358,494	184,916
Exercice n	1 314 643,239	1 263 632,403	-1 441 081,409	1 137 194,233
Sommes Distribuables				1 137 379,149

4. Autres informations :

4.1- Engagement hors bilan

A la date du 31 Décembre 2013, AL HIFADH-SICAV n'a pas d'engagements hors bilan.

4.2- Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

La gestion de AL HIFADH SICAV est confiée à la Tuniso-Saoudienne d'Intermédiation " TSI", Celle-ci est chargée, des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la SICAV. En contrepartie de ses prestations, la TSI perçoit une rémunération TTC de 0,3% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La STUSID BANK assure les fonctions de dépositaire pour AL HIFADH SICAV, consistant notamment à conserver les titres et les fonds de la SICAV et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, La STUSID BANK perçoit une rémunération TTC de 0,15% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TSI et la STUSID BANK assurent le rôle de distributeur des actions d'AL HIFADH SICAV. Pour l'ensemble de leurs prestations, les distributeurs perçoivent une rémunération TTC de 0,25% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et répartie entre eux selon des critères arrêtés en commun accord.

SICAV BNA

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2013

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2013

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 06 avril 2012 et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons effectué l'audit des états financiers trimestriels ci-joints de la SICAV BNA, comprenant le bilan au 31 décembre 2013, ainsi que l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la Direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du Commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent, de notre part, de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à cette évaluation du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

À notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la SICAV BNA au 31 décembre 2013, ainsi que des résultats de ses opérations et des variations de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par la SICAV BNA des normes prudentielles prévues par l'article 2 et l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 dudit code. De cette appréciation, il ressort que les actifs de la SICAV BNA représentés en valeurs mobilières totalisent 78,89% de l'actif total au 31 décembre 2013. Cette proportion est en deçà du seuil de 80% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Tunis, le 28 janvier 2014

Le commissaire aux comptes :

P/ GENERALE D'EXPERTISE & DE MANAGEMENT

Abderrazak GABSI

BILAN**(Montants exprimés en dinars)****Notes****31 décembre
2013****31 décembre
2012**

			31 décembre 2013	31 décembre 2012
ACTIF	Portefeuille-titres :	3.1	1 966 208	1 907 575
	- Actions et droits rattachés		1 966 208	1 892 021
	- Titres OPCVM		-	15 554
	Placements monétaires et disponibilités :		525 061	448 795
	- Placements à terme		-	-
	- Disponibilités		525 061	448 795
	Débiteurs divers		1 044	24 930
	TOTAL ACTIF		2 492 313	2 381 300
PASSIF	Opérateurs créditeurs	3.2	8 171	9 426
	Autres créditeurs divers	3.3	15 697	13 943
	Total passif		23 868	23 369
ACTIF NET	Capital		2 451 459	2 348 583
	Capital en nominal :	3.4	3 035 900	2 676 200
	- Capital début de période		2 676 200	2 875 400
	- Emission en nominal		741 200	880 800
	- Rachat en nominal		-381 500	-1 080 000
	Sommes non distribuables :	3.5	-584 441	-327 617
	- Des exercices antérieurs		-327 617	-268 696
	- De l'exercice en cours		-256 824	-58 921
	Sommes distribuables :		16 986	9 348
	- Sommes distribuables de l'exercice en cours	3.6	16 977	9 346
	- Report à nouveau		9	2
	Actif net		2 468 445	2 357 931
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		2 492 313	2 381 300

ÉTAT DE RÉSULTAT**(Montants exprimés en dinars)**

Notes	Période du 01/10 au 31/12/2013	Exercice clos le 31 décembre 2013	Période du 01/10 au 31/12/2012	Exercice clos le 31 décembre 2012
-------	--------------------------------------	---	--------------------------------------	---

Revenus du portefeuille-titres :	4.1	-	89 951	-	87 199
- Dividendes		-	84 926	-	79 871
- Revenus des titres OPCVM		-	5 025	-	7 328
Revenus des placements à terme	4.2	2 448	5 700	3 789	8 904
Total des revenus des placements		2 448	95 651	3 789	96 103
Charges de gestion des placements	4.3	-8 172	-33 569	-9 426	-39 450
Revenus nets des placements		-5 724	62 082	-5 637	56 653
Autres charges d'exploitation	4.4	-11 743	-47 032	-11 846	-47 392
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		-17 467	15 050	-17 483	9 261
Régularisation du résultat d'exploitation		440	1 927	-1 686	85
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PÉRIODE		-17 027	16 977	-19 169	9 346
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-440	-1 927	1 686	-85
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		-39 030	-229 293	-254 841	-4 202
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres		814	46 705	27 041	-61 335
Frais de négociation		-254	-2 545	-1 026	-6 826
RÉSULTAT NON DISTRIBUABLE		-38 470	-185 133	-228 826	-72 363
RÉSULTAT NET DE LA PÉRIODE	4.5	-55 937	-170 083	-246 309	-63 102

ÉTAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET		Période du 01/10	Exercice clos le 31 au décembre	Période du 01/10	Exercice clos le 31 au décembre
(Montants exprimés en dinars)		31/12/2013	2013	31/12/2012	2012
VARIATION DE L'ACTIF NET RÉSULTANT DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION	Résultat d'exploitation	-17 467	15 050	-17 483	9 261
	Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-39 030	-229 293	-254 841	-4 202
	Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cessions de titres	814	46 705	27 041	-61 335
	Frais de négociation	-254	-2 545	-1 026	-6 826
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	Distribution de dividendes	-	-9 339	-	-23 808
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	Souscriptions :				
	- Capital	370 700	741 200	-	880 800
	- Régularisation des sommes non distribuables	-71 117	-126 952	-	-45 862
	- Régularisation des sommes distribuables	1 967	2 430	-	-3 027
	Rachats :				
	- Capital	-129 500	-381 500	-238 500	-1 080 000
	- Régularisation des sommes non distribuables	21 976	55 261	16 897	59 304
	- Régularisation des sommes distribuables	-1 527	-503	-1 686	3 112
	VARIATION DE L'ACTIF NET	136 562	110 514	-469 598	-272 583
ACTIF NET	En début de période	2 331 883	2 357 931	2 827 529	2 630 514
	En fin de période	2 468 445	2 468 445	2 357 931	2 357 931
NOMBRE D'ACTIONS	En début de période	27 947	26 762	29 147	28 754
	En fin de période	30 359	30 359	26 762	26 762
VALEUR LIQUIDATIVE	En début de période	83,439	88,107	97,009	91,483
	En fin de période	81,308	81,308	88,107	88,107
	TAUX DE RENDEMENT	-2,55%	-7,33%	-9,18%	-2,79%

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS RELATIFS AU 4^{ème} TRIMESTRE 2013

NOTE N°1 : INFORMATIONS GÉNÉRALES

La SICAV BNA est une société d'investissement à capital variable régie par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001. Elle a reçu l'agrément de Mr le Ministre des Finances le 2 août 1993 et a été créée officiellement le 4 novembre 1993.

La SICAV BNA a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la SICAV BNA bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts...) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La BNA CAPITAUX, intermédiaire en bourse, assure la gestion du portefeuille de la SICAV BNA ; la Banque Nationale Agricole (BNA) est le dépositaire de ses actifs.

Le siège de la SICAV BNA est à la rue Hédi Nouria 1001 - Tunis.

NOTE N°2 : RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES, BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPÉCIFIQUES

Les états financiers trimestriels de la SICAV BNA, arrêtés au 31 décembre 2013, sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises en Tunisie, promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, et notamment des normes comptables NCT 16, *Présentation des états financiers des OPCVM* et NCT 17, *Traitement du portefeuille-titres et des autres opérations effectuées par les OPCVM*.

Les états financiers comportent :

- le bilan,
- l'état de résultat,
- l'état de variation de l'actif net, et
- les notes aux états financiers.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2. Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, à la date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à leur juste valeur pour les titres non admis à la cote. La valeur du marché correspond au cours moyen pondéré du jour de calcul de la valeur liquidative. La différence par rapport à la valeur comptable antérieure constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable et aussi comme composante du résultat net de la période.

3. Evaluation des placements monétaires

Ces titres sont évalués à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

4. Cession des placements

La sortie des placements est constatée au coût moyen pondéré. La différence entre la valeur de sortie et le prix de cession hors frais est portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables et apparaît également comme composante du résultat net de la période.

NOTES N°3 RELATIVES AU BILAN

NOTE N°3.1 : PORTEFEUILLE-TITRES

	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Valeur au 31/12/2013	Plus ou moins-values potentielles	% de l'actif net	% du capital de l'émetteur
Actions cotées :		2 457 119	1 964 318	-492 801	79,577	-
- ARTES	27 600	240 819	177 965	-62 854	7,210	0,072
- ATL	23 296	84 952	55 817	-29 135	2,261	0,093
- ATTIJ BANK	4 000	69 707	64 992	-4 715	2,633	0,010
- BEST LEASE	67 755	142 286	143 370	1 084	5,808	0,226
- BNA	18 850	230 975	146 483	-84 491	5,934	0,059
- BTE (ADP)	8 000	228 552	197 624	-30 928	8,006	0,800
- CARTAGECEMENT	45 000	166 650	149 805	-16 845	6,069	0,026
- CIL	1 939	28 833	26 971	-1 861	1,093	0,039
- CIMBIZ	10 000	115 000	61 940	-53 060	2,509	0,023
- ESSOUKNA	4 000	21 686	33 092	11 406	1,341	0,111
- EURO-CYCLE	2 828	31 674	26 052	-5 622	1,055	0,052
- HANNIBAL LEASE (AA)	576	5 472	5 121	-351	0,207	0,010
- LANDOR	3 692	27 690	27 217	-473	1,103	0,079
- ENNAKL	14 000	157 299	139 258	-18 041	5,642	0,047
- NEWBODYLINE	585	4 879	3 983	-896	0,161	0,015
- ONETECHHOLDING (AA)	11 625	75 563	75 365	-198	3,053	0,022
- POULINA	25 000	219 187	130 150	-89 037	5,273	0,014
- SFBT	10 000	101 469	132 930	31 461	5,385	0,013
- SOMOCER	10 223	37 094	28 001	-9 093	1,134	0,035
- SOPAT	13 750	57 150	24 860	-32 290	1,007	0,106
- SOTUVER	11 428	71 924	75 471	3 546	3,057	0,056
- TELNET HOLDING	25 000	234 120	143 325	-90 795	5,806	0,227
- TPR	5 114	25 002	21 791	-3 211	0,883	0,011
- TUNISRE	8 000	79 138	72 736	-6 402	2,947	0,053
Droits :		2 091	1 890	-201	0,076	-
- ABDA381/27	4	1	7	6	-	-
- NBL DA 1/45	585	94	82	-12	0,003	0,015
- SITSDS	5 000	200	50	-150	0,002	0,032
- SOMC DA 2/35	10 220	1 635	1 635	-	0,066	0,035
- SVDS3	11 428	114	114	-	0,005	0,056
- TJDSO	4 500	45	-	-45	-	0,030
- TRDA1/15	3	2	2	-	-	-
Total en Dinars		2 459 210	1 966 208	-493 002	79,653	-

NOTE N°3.2 : OPÉRATEURS CRÉDITEURS

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Gestionnaire (BNA Capitaux)	7 874	9 129
Dépositaire (BNA)	297	297
Total en Dinars	8 171	9 426

NOTE N°3.3 : AUTRES CRÉDITEURS DIVERS

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Commissaire aux comptes	8 960	8 960
Conseil du Marché Financier (CMF)	181	194
Autres (*)	6 556	4 789
Total en Dinars	15 697	13 943

(*) Il s'agit essentiellement d'indemnités à servir au Président du Conseil et au Directeur Général ainsi que de reliquats de dividendes à payer.

NOTE N°3.4 : CAPITAL

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Capital début de période :		
- Montant	2 676 200	2 875 400
- Nombre de titres	26 762	28 754
- Nombre d'actionnaires	145	150
Souscriptions réalisées :		
- Montant	741 200	880 800
- Nombre de titres	7 412	8 808
Rachats effectués :		
- Montant	-381 500	-1 080 000
- Nombre de titres	3 815	10 800
Capital fin de période :		
- Montant	3 035 900	2 676 200
- Nombre de titres	30 359	26 762
- Nombre d'actionnaires	141	145

NOTE N°3.5 : SOMMES NON DISTRIBUABLES

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Sommes non distribuables des exercices antérieurs :	-327 617	-268 696
- Résultat non distribuable exercice clos	-268 696	-110 926
- Emission en primes d'émission de la période antérieure	-45 862	-427 815
- Rachat en primes d'émission de la période antérieure	59 304	429 750
- Résultat non distribuable de la période Antérieure	-72 363	-159 705
Sommes non distribuables de la période en cours :	-256 824	-58 921
- Résultat non distribuable de la période en cours	-185 133	-72 363
- Emission en primes d'émission de la période en cours	-126 952	-45 862
- Rachat en primes d'émission de la période en cours	55 261	59 304
Total en Dinars	-584 441	-327 617

NOTE N°3.6 : SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Résultat d'exploitation	15 050	9 261
Régularisation lors des souscriptions d'actions	2 430	-3 027
Régularisation lors des rachats d'actions	-503	3 112
Total en Dinars	16 977	9 346

NOTES N°4 RELATIVES À L'ÉTAT DE RÉSULTAT

NOTE N°4.1 : REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES

	Période du 01/10 au 31/12/2013	Période du 01/10 au 31/12/2012	Exercice clos le 31 décembre 2012
Dividendes des actions	-	-	79 871
Revenus des titres OPCVM	-	-	7 328
Total en Dinars	-	-	87 199

NOTE N°4.2 : REVENUS DES PLACEMENTS À TERME

	Période du 01/10 au 31/12/2013	Période du 01/10 au 31/12/2012	Exercice clos le 31 décembre 2012
Intérêts / compte BNA	2 448	3 789	8 904
Total en Dinars	2 448	3 789	8 904

NOTE N°4.3 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

	Période du 01/10 au 31/12/2013	Période du 01/10 au 31/12/2012	Exercice clos le 31 décembre 2012
Rémunération du Gestionnaire	7 875	9 129	38 270
Rémunération du Dépositaire	297	297	1 180
Total en Dinars	8 172	9 426	39 450

NOTE N°4.4 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	Période du 01/10 au 31/12/2013	Période du 01/10 au 31/12/2012	Exercice clos le 31 décembre 2012
Primes et indemnités	4 537	4 525	18 000
Jetons de présence	3 420	3 411	13 500
Redevance CMF	563	652	2 734
Honoraires	2 258	2 252	8 960
Autres	965	1 006	4 198
Total en Dinars	11 743	11 846	47 392

NOTE N°4.5 : RÉSULTAT DE LA PÉRIODE

	Période du 01/10 au 31/12/2013	Période du 01/10 au 31/12/2012	Exercice clos le 31 décembre 2012
Résultat d'exploitation	-17 467	-17 483	9 261
Résultat non distribuable (*)	-38 470	-228 826	-72 363
Total en Dinars	-55 937	-246 309	-63 102

(*) Le résultat non distribuable de la période s'analyse comme suit :

	Période du 01/10 au 31/12/2013	Période du 01/10 au 31/12/2012	Exercice clos le 31 décembre 2012
Variation des plus ou moins-values potentielles	-39 030	-254 841	-4 202
Plus ou moins-values réalisées	814	27 041	-61 335
Frais de négociation	-254	-1 026	-6 826
Total en Dinars	-38 470	-228 826	-72 363